

Comment transmettre votre demande d'autorisation préalable d'activité partielle ?

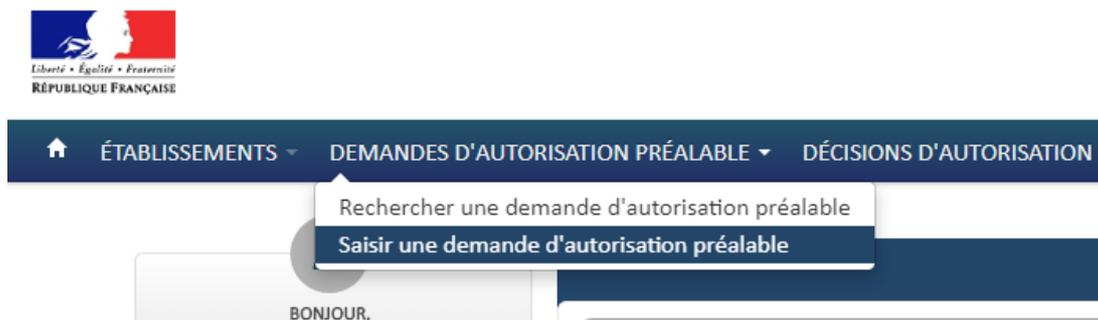
Avant de vous lancer :

- Estimer le nombre d'heures chômées jusqu'à la fin estimée de votre activité partielle (maximum jusqu'au 30 juin 2020) pour l'ensemble de vos salariés
- Dans les entreprises de plus de 50 salariés, si vous disposez d'un CSE, il devra être consulté quant au recours à l'activité partielle.

1. Créer votre compte sur le site <https://activitepartielle.emploi.gouv.fr/aparts/>

Cf. procédure annexe « Création de compte sur le site de l'activité partielle »

2. Saisir la demande d'autorisation préalable sur ce même site



Dans l'onglet « Motifs et mesures », sélectionner dans « Autres circonstances exceptionnelles », « Coronavirus » et préciser les circonstances et motifs de la mise en activité de votre établissement (Exemple : Fermeture de notre entreprise suite à l'arrêté du 14 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19).

MOTIF DE RECOURS À LA MISE EN ACTIVITÉ PARTIELLE *

Conjoncture économique

Difficultés d'approvisionnement en matières premières ou en énergie

Autres circonstances exceptionnelles. A préciser :

- Attentats
- Cyber-attaque
- Inondations
- Marée Noire
- Phénomène climatique grave
- Problème sanitaire grave
- Grève
- Brexit
- Coronavirus
- Autre

Sinistre ou intempéries de

Transformation, restructu
des installations et des bâtin

Quels sont les circonstances et motifs de la mise en activité partielle de votre établissement ?*

Dans l'onglet « Mesures mises en œuvre pour limiter le recours à l'activité partielle », préciser les mesures adoptées par votre entreprise.

MESURES MISES EN OEUVRE POUR LIMITER LE RECOURS À L'ACTIVITÉ PARTIELLE

<input type="checkbox"/> Réduction concertée de la durée du travail	<input type="checkbox"/> Prise de jours RTT
<input type="checkbox"/> Attribution de congés payés	<input type="checkbox"/> Modification de l'activité, diversification des marchés
<input type="checkbox"/> Formation	
<input type="checkbox"/> Autres. A préciser :	

Dans l'onglet « Description de la sous-activité », il convient de préciser s'il s'agit d'un arrêt total ou partiel de l'activité de votre entreprise ou d'une partie de votre établissement.

DESCRIPTION DE LA SOUS-ACTIVITÉ

Il s'agit d'une * :

<input checked="" type="radio"/> Réduction d'activité ?	<input type="radio"/> Suspension d'activité ?
---	---

Cette réduction ou suspension d'activité concerne* :

<input checked="" type="radio"/> La totalité de l'établissement	<input type="radio"/> Une partie de l'établissement
---	---

Dans l'onglet « Description de votre demande d'activité partielle » :

- Saisir la date de début de la mise en chômage partielle ainsi que la date de fin prévisionnelle, maximum le 30 juin 2020.
- Préciser l'effectif concerné ainsi que le nombre d'heures estimées en activité partielle.

DESCRIPTION DE VOTRE DEMANDE D'ACTIVITÉ PARTIELLE

Période prévisionnelle de l'activité partielle :	Date de début* <input type="text"/>	Date de fin* <input type="text"/>
--	--	--------------------------------------

Effectif concerné par l'activité partielle dans l'établissement en Personnes Physiques * :	<input type="text"/>	?
Nombre total d'heures demandées pour la période prévisionnelle d'activité partielle * :	<input type="text"/>	?

Pour la rubrique suivante, préciser l'avis du CSE le cas échéant ou cocher « sans objet »

AVIS DU CSE

Avis émis par le comité social et économique*

<input type="radio"/> Favorable	<input type="radio"/> Défavorable	<input checked="" type="radio"/> Sans objet
---------------------------------	-----------------------------------	---

Date de l'avis du CSE :

Pour finir, il vous suffit de joindre l'avis du CSE ainsi que les coordonnées de paiement.

DÉPÔT DE DOCUMENT

Titre * :	<input type="text"/>
Document à déposer * :	<input type="button" value="Choisir un fichier"/> Aucun fichier choisi
Nature du fichier * :	<input type="text" value="Avis du CE"/>
	<input type="button" value="Ajouter ce document"/>